



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



0Direction générale de l'aviation civile

Blagnac, le 07 octobre 2021

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'aviation civile Sud

HBE R+O

Aérodrome de Saint-Girons Antichan
09190 LORP SENTARAILLE

Dossier METEOR : #547484

Nos références : 21/1686/DV/DSAC-S/OPA/AG

Affaire suivie par : David VOLCKRINGER

Tél. : 05 67 22 91.45

dsacsud-aviationgenerale@aviation-civile.gouv.fr

Objet : accusé réception de déclaration d'exploitation SPO

Monsieur le Cadre Responsable,

Par le présent courrier et conformément au paragraphe ARO.GEN.345 du règlement (UE) n°965/2012 de la commission du 5 octobre 2012 (AIR-OPS) modifié, la DSAC accuse réception de votre déclaration d'exploitation du 04/10/2021, associée aux conditions suivantes :

Exploitation	Exploitation spécialisée (SPO) HESLO, Prises de vue aériennes, surveillance aérienne
Numéro d'exploitant	FR.DEC.0567
Aéronefs concernés	AS350 B3+ F-GUJD
Autorisations d'exploitations spécialisées commerciales à haut-risque	aucune

En application des paragraphes ORO.DEC.100, ORO.SPO.115 et ORO.MLR.105 du règlement précité, les modifications de l'exploitation ou de documentation impactant le contenu de votre déclaration initiale doivent faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

Je vous prie de croire, Monsieur le Cadre Responsable, en l'expression de ma considération distinguée.


Samy MEDANI
Chef de la Division
Opérations Aériennes